



L'ONU EXHORTÉE À ÉLARGIR L'ENQUÊTE SUR GAZA

13 février 2009

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a été exhorté à élargir l'enquête sur les attaques contre des installations de l'ONU à Gaza, afin qu'elle porte sur toutes les allégations de violations du droit international commises par toutes les parties au conflit.

Amnesty International a déclaré que l'enquête annoncée le 10 février était une mesure « *bienvenue mais insuffisante* ».

« Les investigations des Nations unies ne doivent pas porter uniquement sur les attaques récentes des forces israéliennes contre des écoles, du personnel et des biens des Nations unies dans la bande de Gaza. Les victimes des attaques contre les Nations unies ne sont pas les seules à avoir le droit de savoir pourquoi leurs droits ont été violés et qui est responsable de ces agissements, et à avoir le droit d'obtenir justice et réparation », a déclaré la secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan.

« Ce qu'il faut, c'est une enquête internationale exhaustive qui examine toutes les allégations de violations du droit international commises par Israël, par le Hamas et par les autres groupes palestiniens armés impliqués dans le conflit. »

Les chercheurs d'Amnesty International qui se sont rendus dans la bande de Gaza et dans le sud d'Israël pendant et juste après les combats ont trouvé des éléments prouvant que des crimes de guerre et d'autres graves violations du droit international humanitaire ont été commis.

On peut notamment citer des attaques directes des forces israéliennes contre des civils et des biens civils palestiniens à Gaza, ainsi que des attaques violant l'interdiction de mener des attaques disproportionnées. Amnesty International a également été témoin de l'utilisation d'armes, telles que le phosphore blanc, ayant des effets non discriminants lorsqu'elles sont utilisées dans des zones civiles densément peuplées.

Au cours de la même période, le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens ont procédé à des centaines de tirs aveugles de roquettes sur des zones peuplées par des civils dans le sud d'Israël.

Amnesty International a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de soutenir son appel en faveur d'une enquête exhaustive.

« Le Conseil de sécurité doit assumer la responsabilité qu'il a de faire respecter le droit international et de veiller à ce que les responsabilités soient pleinement établies, a déclaré Irene Khan. Il doit apporter son soutien à la tenue d'une enquête exhaustive et indépendante qui couvre toutes les attaques ayant pu violer les lois de la guerre durant le conflit récent à Gaza et dans le sud d'Israël. »

Amnesty International a également exhorté tous les États membres de l'ONU à soutenir l'initiative du secrétaire général des Nations unies et à demander que l'enquête de l'ONU soit exhaustive et porte sur toutes les allégations d'atteintes au droit international humanitaire et relatif aux droits humains commises lors du conflit à Gaza et dans le sud d'Israël.

« Il ne pourra y avoir de paix et de sécurité à long terme au Moyen-Orient si les responsabilités ne sont pas clairement établies pour les crimes relevant du droit international, et s'il n'est pas mis fin au cycle de l'impunité pour les graves violations perpétrées par toutes les parties », a conclu Irene Khan.